



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Chaque année, le rapport d'activité met en lumière la vision et la cohérence des actions menées par les élus et les services de la Covati. Qu'il s'agisse de soutenir les personnes les plus vulnérables, d'accompagner les entreprises ou d'accueillir les enfants dans nos centres de loisirs, nos agents s'engagent chaque jour pour répondre aux attentes et aux besoins de nos administrés. Les projets qui ont vu le jour en 2024 relèvent de cette volonté.

Un espace de travail partagé a été aménagé à la gare de Marcilly-sur-Tille, pour permettre aux télétravailleurs et aux entreprises, d'accéder à des bureaux et une salle de réunion confortables et modernes.

Une micro-crèche a été inaugurée à Til-Châtel, venant s'ajouter aux trois autres accueils publics (grande crèche et micro-crèches) créés ces dernières années. Ces établissements, répartis sur l'ensemble du territoire, dessinent un véritable maillage de proximité pour pourvoir aux besoins des familles.

Une partie du siège de la Covati a été rénovée, afin d'y réintégrer La Maison France Services (jusqu'à présent déléguée à la mairie d'Is-sur-Tille) dès le mois de janvier 2025.

Enfin, d'importants travaux de voirie et réseaux ont été réalisés, dans la zone d'activité de Til-Châtel, afin de préparer l'accessibilité au nouveau bâtiment logistique du Groupe SEB, dont la mise en service est prévue au mois de mars 2025.

Le dynamisme de notre communauté de communes s'exprime également au travers de grands événements publics, telles que la Semaine Olympique et Paralympique, dont ont bénéficié les élèves scolarisés dans les écoles de notre territoire, le salon familles, le Bike and Run de la Truffière ou la fête de la Truffe et des Papilles.

Toutes ces initiatives, qui contribuent à faire de notre territoire un lieu où il fait bon grandir, vivre et vieillir, impliquent des investissements. Dans ce domaine, la Covati se démarque par une gestion maîtrisée et des finances saines. Ces atouts permettent également à notre intercommunalité d'accompagner ses communes, en accord avec notre pacte fiscal et financier.

Protectrice, la Covati l'est également envers ses agents. Une attention particulière est apportée à leur formation, notamment en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité. Le recrutement d'une conseillère en prévention des risques professionnels, dans le cadre de la révision en cours du Document Unique, s'inscrit dans cette optique et permettra d'accompagner l'expansion constante de notre collectivité, en veillant à conserver les meilleures conditions de travail pour nos agents.

Luc Baudry,
Président de la Covati

Sommaire



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE - P4/5

ÉCOLE DE MUSIQUE - P26/27

COMPÉTENCES ET ÉLUS - P6/7

SPORTS - P28/30

AFFAIRES GÉNÉRALES - P8/9

SPANC - P31

RESSOURCES HUMAINES - P10/12

TRAVAUX - VOIRIE - P32/35

AFFAIRES GÉNÉRALES - P13

URBANISME - P35

ENFANCE JEUNESSE - P14/19

TOURISME - CULTURE - P36/37

PETITE ENFANCE - P20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P38

COMMUNICATION - P21

MOBILITÉ - TÉLÉTRAVAIL - P39

ACTIONS SOCIALES - P22/25

Rapport d'activité de la Covati - 2024

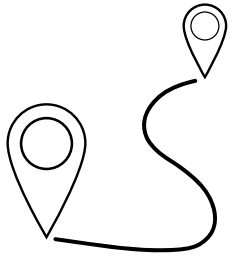
Directeur de la publication : Luc Baudry • Rédaction : Vice-présidents et Service Communication

Photos : Covati, sauf mention • Mise en page : Service Communication

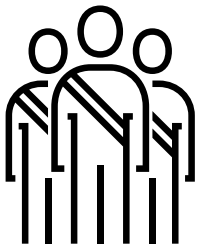
Impression : Typocentre - 785 Chemin des Luminaires - 71850 Charnay-les-Mâcon

Tirage : 130 exemplaires • Dépôt légal : à parution

Présentation du territoire

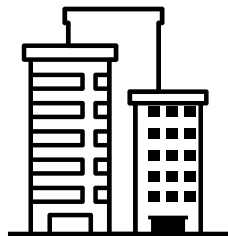


374,64 km²
de territoire

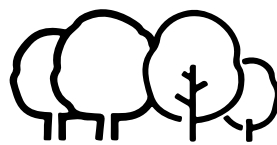


44

délégués
communautaires



263 ha
de surface ZAE

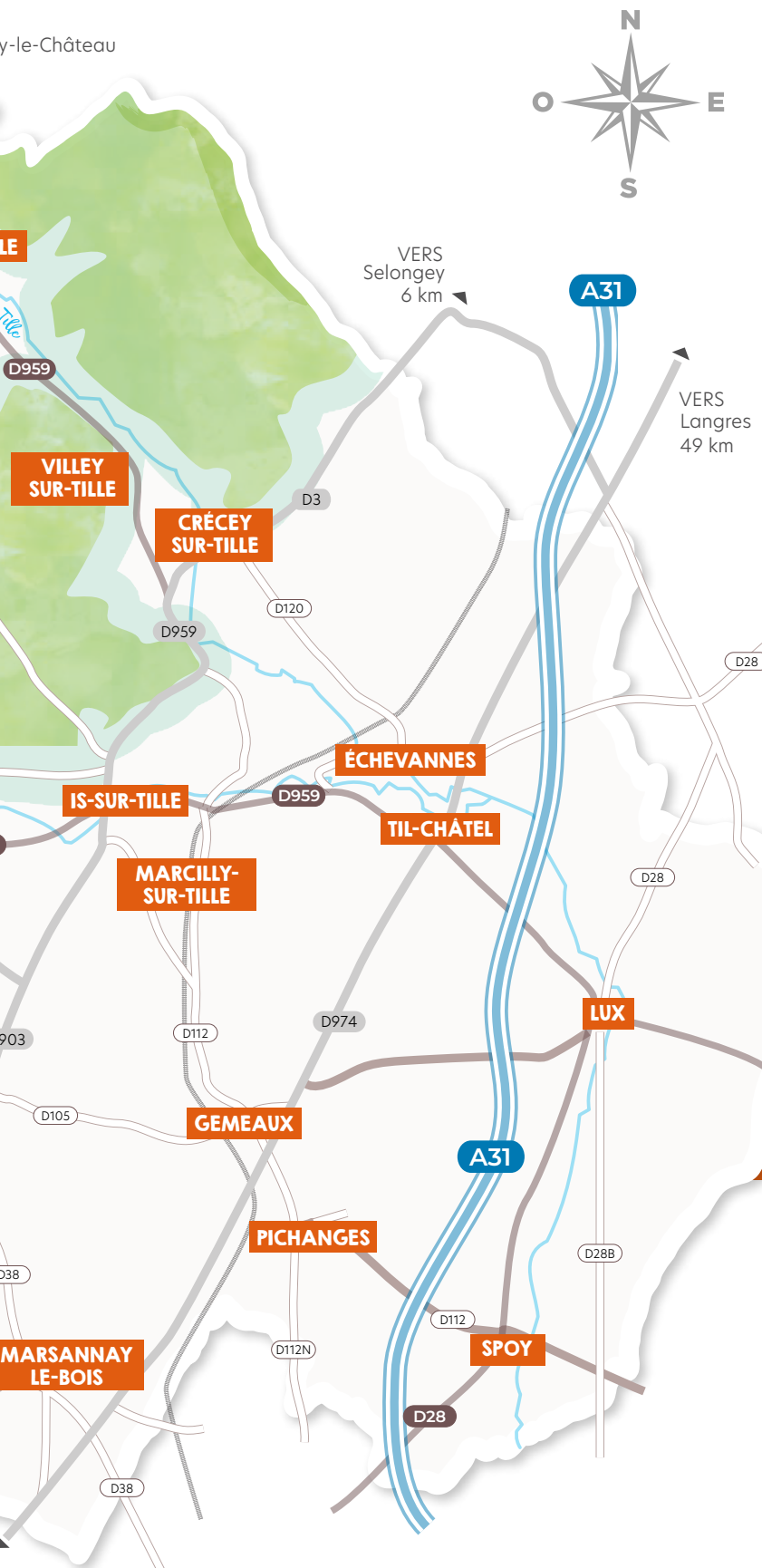


17 436 ha
de surface forestière



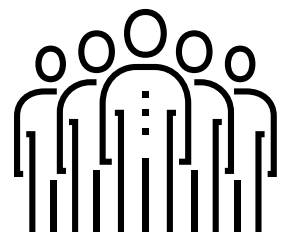
5 2
emplois



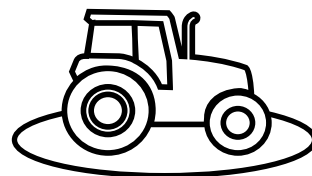


Avelanges	46 hab.
Chaignay	537 hab.
Courtivron	166 hab.
Crécey-sur-Tille	165 hab.
Diénay	386 hab.
Échevannes	324 hab.
Épagny	330 hab.
Gemeaux	895 hab.
Is-sur-Tille	4 467 hab.
Lux	532 hab.
Marcilly-sur-Tille	1 685 hab.
Marey-sur-Tille	333 hab.
Marsannay-le-Bois	841 hab.
Moly	240 hab.
Pichanges	304 hab.
Poiseul-les-Saulx	71 hab.
Saulx-le-Duc	261 hab.
Spoy	405 hab.
Tarsul	162 hab.
Til-Châtel	1 152 hab.
Vernot	97 hab.
Villecomte	252 hab.
Villey-sur-Tille	273 hab.

23
communes

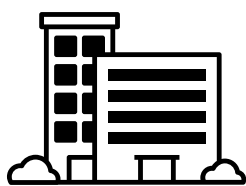


13 910
habitants



18 808 ha
de terres agricoles

70
en 2019



1 597
entreprises



La communauté de communes exerce de nombreuses compétences qui concourent au développement économique et social de son territoire, à son rayonnement et à son attractivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage (aires de grand passage)
- Déchets ménagers et assimilés
- GEMAPI (milieux aquatiques)
 - Tourisme

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Affaires culturelles
- Enfance jeunesse
 - Petite enfance
 - Assainissement
 - Urbanisme
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Restauration scolaire
 - Mobilité

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Environnement
 - Logement
 - Voirie
- Équipements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
 - Aéroport
- Maison France Services



LES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

La Covati est administrée par un conseil communautaire composé de 44 membres issus des conseils municipaux des 23 communes membres, élus pour 6 ans.

Luc Baudry,
Président de la Covati



Christophe Monot
Vice-président
Finances, transfert
de compétences
et mutualisation



Thierry Darphin
Vice-président
Tourisme, culture,
école de musique



Jean-Denis Staiger
Vice-président
Travaux,
infrastructures,
matériel
communautaire et
aéroport



Cécile Staiger
Vice-présidente
Petite enfance,
enfance-jeunesse,
restauration
scolaire, éducation



Alain Gradelet
Vice-président
Développement
économique,
emploi,
aménagement du
territoire



Florian Paquet
Vice-président
Transition
énergétique,
SPANC, eau et
assainissement,
GEMAPI, déchets



Daniel Lavevre
Vice-président
Mobilité,
transports,
télétravail



Gilles Biancone
Vice-président
Sport, vie
associative



Francis Perderiset
Vice-président
Affaires sociales,
solidarités,
personnes âgées



Vincent Sauvageot
Conseiller délégué
Communication



Michel Boirin
Conseiller délégué
Ressources
Humaines,
Relations Sociales

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



Christian Bailleu
Marey-sur-Tille



Jean-Marc Bard
Vernot



Jean-François Brigand
Is-sur-Tille



Fabien Buntz
Tarsul



Sébastien Chignardet
Spoys



Christelle Da Silva
Marcilly-sur-Tille



Jérémie Déhée
Is-sur-Tille



Francis Fischer
Til-Châtel



Martine Kaiser
Is-sur-Tille



Christophe Lambolez
Marcilly-sur-Tille



Renaud Lehmann
Lux



Alain Lhomme
Is-sur-Tille



André Liotard
Diéna



Anne Maloubier
Til-Châtel



Jean-Pierre Michelet
Villecomte



Thierry Mortier
Is-sur-Tille



Sabine Naigeon
Is-sur-Tille



Denis Orry
Is-sur-Tille



Edmond Pereira
Marcilly-sur-Tille



Chantal Perrier
Is-sur-Tille



Pascale Poinson
Gemeaux



Jean-Luc Pomi
Pichanges



Sylvain Reberol
Avelanges



Steve Renaud
Gemeaux



Éric Royer
Poiseul-lès-Saulx



Valérie Scavardo
Is-sur-Tille



Édith Smet
Is-sur-Tille



Christine Soldati
Is-sur-Tille



Raynald Stoerckel
Marsannay-le-Bois



Coralie Taranchon
Marcilly-sur-Tille



Xavier Uhl
Villey-sur-Tille



Élisabeth Vienot
Crécey-sur-Tille

BUDGET PRINCIPAL COMPARAISON 2023/2024

FONCTIONNEMENT : Les dépenses

En 2024, la Covati a fait face à une **augmentation de ses dépenses courantes**, notamment due à la **hausse des charges de personnel (+ 7,76 %)**. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 5 points de l'indice majoré pour les agents publics dès janvier 2024, les revalorisations successives du SMIC en janvier et en novembre, ainsi que le versement de la prime de pouvoir d'achat. Par ailleurs, des facteurs internes comme la hausse de la fréquentation des services Enfance-Jeunesse (+ 1,06 %) et des remplacements pour compenser l'absentéisme (partiellement compensés par des indemnités), contribuent également à cette progression. **Les charges à caractère général connaissent une légère hausse de + 2,78 %** par rapport à l'année précédente, **témoignant d'une maîtrise des coûts dans un contexte inflationniste**.

En conclusion, l'analyse met en lumière la **capacité de la collectivité à concilier adaptation aux nouvelles obligations réglementaires et maîtrise des dépenses**, garantissant ainsi une gestion efficiente des ressources publiques.

	2023	2024	Évolution en %
Charges à caractère général dont :	1 352 618,07 €	1 390 284,25 €	+ 2,78 %
· énergies	87 609,41 €	88 264,81 €	+ 0,75 %
· achats de matériel et alimentation	116 663,29 €	94 801,66 €	- 18,74 %
· prestations de services	431 708,95 €	526 676,04 €	+ 22 %
· maintenance et réparations	234 490,08 €	257 663,44 €	+ 9,88 %
· études	110 407,52 €	44 948,32 €	- 59,29 %
Charges de personnel	3 879 880,21 €	4 180 890,35 €	+ 7,76 %
Solidarité intercommunale	1 409 734 €	1 372 242 €	- 2,66 %
Subventions et participations	1 417 776,14 €	1 563 310,82 €	+ 10,26 %
Autres charges et opérations comptables	152 773,67 €	139 306,99 €	- 8,81 %
	8 212 684,20 €	8 646 034,41 €	+ 5,28 %



POUR RAPPEL, LA COVATI DISPOSE DE 4 BUDGETS :

1 Budget principal **3 Budgets annexes**

(correspondant au Service public d'assainissement non collectif (SPANC), à l'Office de tourisme et à la ZAE* de Til-Châtel)

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Dépenses : 8 646 034,41 €
Recettes : 11 059 072,05 €

Investissement

Dépenses : 2 233 868,96 €
Recettes : 1 022 491,20 €

Total dépenses :

10 879 903,37 €

Total recettes :

12 081 563,25 €

SPANC

→ Fonctionnement

Dépenses : 23 790,24 €
Recettes : 30 896,18 €

→ Investissement

Dépenses : - €
Recettes : 3 310,88 €

OFFICE DE TOURISME

→ Fonctionnement

Dépenses : 83 490,63 €
Recettes : 85 557,00 €

→ Investissement

Dépenses : 15 601,61 €
Recettes : 17 497,34 €

ZAE* TIL-CHÂTEL

→ Fonctionnement

Dépenses : 3 081 090,15 €
Recettes : 3 358 101,09 €

→ Investissement

Dépenses : 1 598 953,26 €
Recettes : 1 700 860,33 €

*ZAE : Zone d'activité économique

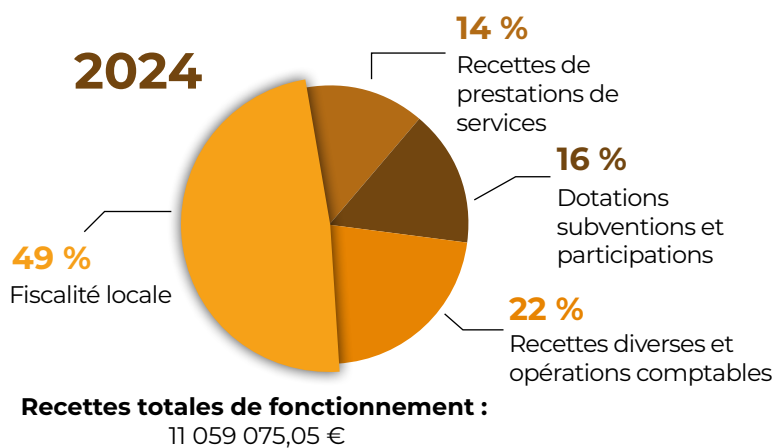
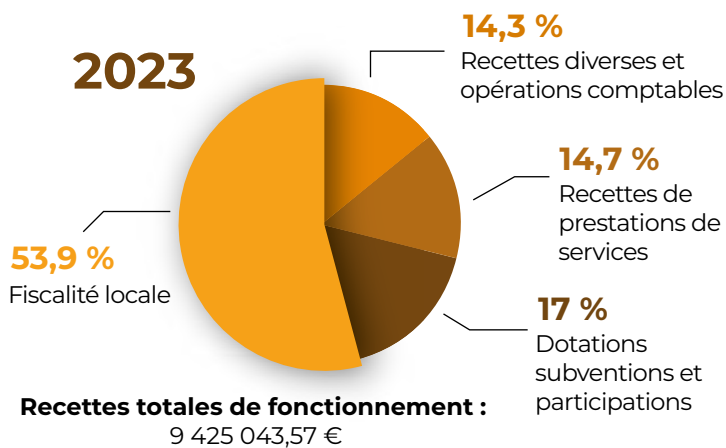
FONCTIONNEMENT : Les recettes

Du côté des recettes de fonctionnement, on peut remarquer que **la plus forte variation concerne les recettes diverses et opérations comptables**. Cette hausse exceptionnelle de 77 % entre 2023 et 2024 s'explique par **le reversement du budget annexe de la ZAE vers le Budget Principal**, à hauteur de 1 021 260,32 €, permettant de couvrir « l'acquisition des terrains du parc Photovoltaïque » à hauteur de 973 568,32 € (vente à soi-même).

La deuxième hausse la plus forte est celle des dotations, subventions et participations, avec une progression de 10 %. Cette augmentation est principalement due à **l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement** (versée par l'État) de plus de 45 500 € et **des subventions de la Caf**, qui progressent de 151 000 €. Cependant, cette progression est en partie compensée par la baisse de la participation du Conseil départemental en 2024 (- 61 570 €). Celle-ci s'explique par **l'absence d'une aide de fonctionnement exceptionnelle perçue en 2023** au titre des études PVD ORT (Petite Ville de Demain).

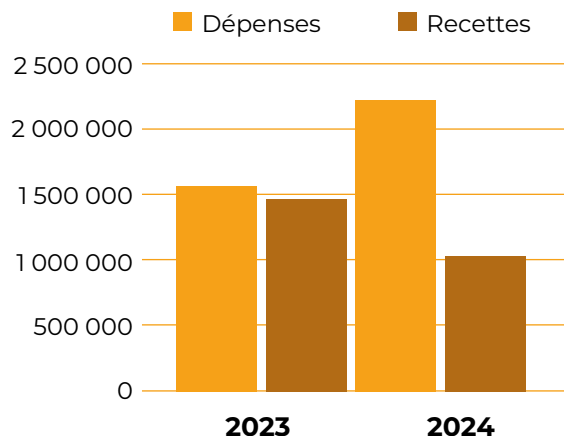
Les recettes de prestations de services enregistrent, quant à elles, une **hausse de 9 %**, principalement expliquée par **une augmentation de 16 000 € en extrascolaire et de 92 000 € en périscolaire et restauration**. Cependant, celle-ci, bien que significative, est moins importante que celle des autres postes. Sa part relative diminue légèrement, passant de 14,7 % en 2023 à 14 % en 2024.

Enfin, la fiscalité affiche une progression de 6 %, passant de 5 083 454,00 € en 2023 à 5 400 645,50 € en 2024. Cette augmentation est due à la **croissance des impôts fonciers** (Foncier bâti et Cotisation Foncière des Entreprises) représentant 80 000 €, ainsi qu'à l'**Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux** (IFER) et la **Taxe sur les surfaces commerciales** (TASCOM) pour 130 000 €. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a également progressé de 53 000 €, tandis que les autres contributions directes affichent une différence positive d'environ 23 000 €. Malgré cette hausse, la part relative de la fiscalité dans les recettes totales diminue légèrement, passant de 53,9 % en 2023 à 49 % en 2024.



L'INVESTISSEMENT 2023-2024

En 2024, les dépenses d'investissement augmentent significativement, principalement en raison d'opérations particulières réalisées par la collectivité, telles que la vente à soi-même. Cependant, il est important de noter que l'acquisition de terrains aménagés (971 260,32 €) ne constitue pas une dépense réelle, car cette vente interne permet à la collectivité de récupérer la somme engagée. En tenant compte de cette particularité, l'augmentation des dépenses réelles est moins importante. Par ailleurs, les **recettes d'investissement diminuent de 30 %**, malgré une hausse des subventions et de la taxe d'aménagement. Il est à noter que la Covati n'a pas eu recours à l'emprunt cette année.





LES RESSOURCES HUMAINES EN 2024

L'année 2024 a été marquée par le **déploiement d'un nouveau Système Informatique de Ressources Humaines** et le développement de **nombreuses actions de formation**. Une attention particulière a été apportée aux besoins spécifiques des agents du service Enfance Jeunesse et des secrétaires généraux de mairies, particulièrement soumis aux évolutions réglementaires.

En matière de recrutement, de nombreux mouvements de personnel ont eu lieu cette année. Ils concernent :

- **Le service Petite Enfance - Enfance Jeunesse**, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice
- **Le secrétariat général de mairies**, avec la formation et le recrutement de plusieurs agents pour répondre à des besoins en constante augmentation
- **L'office de tourisme**, avec l'embauche d'un agent d'accueil et de promotion touristique à temps complet, suite à la réorganisation du service (fusion des pôles développement économique et touristique)
- **L'école de musique**, avec la réorganisation de la direction du service
- **Le service comptabilité - finances**, avec l'arrivée d'une alternante, suite au départ du chargé de finances.

FOCUS PAIE

Le nouveau Système Informatique de Ressources Humaines a été déployé au 1^{er} juin 2024, nécessitant une **réorganisation du traitement de la paie** pour n'avoir plus qu'un seul train de paiement par mois, ainsi que l'intégration de nouveaux processus. L'équipe paie est très satisfaite des avancées techniques du nouveau SIRH qui permettent de **sécuriser la paie et la gestion maladie/carrière des agents**.

Les élus ont voté le versement de la prime de pouvoir d'achat au 1^{er} trimestre 2024 : **105 agents** remplissant les critères d'attribution ont pu **bénéficier de cette prime** pour un coût de 18 872,04 €.

 **2 066**
Paies réalisées sur l'année
2024

 **172**
Paies mensuelles en moyenne
(de 159 à 186 paies par mois)

EN CHIFFRES



La carrière des agents :

- 36** Avancements d'échelon
- 4** Avancements de grade
- 4** Titularisations
- 2** Démissions
- 2** Temps partiels de droit
- 1** Réussite de concours



La santé des agents :

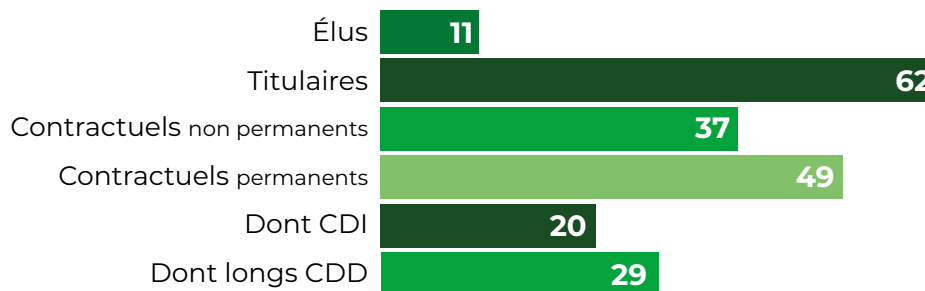
- 121** Arrêts maladie ordinaire
(hors prolongation)
- 3** Congés maternité
- 2** Congés parentaux
- 3** Temps partiels thérapeutiques
- 13** Accidents de travail
- 1** Congé de longue maladie



560 Arrêtés du Président (+ 22 %)

dont 332 concernant la carrière et
228 concernant la maladie des agents

LES EFFECTIFS EN 2024



Effectifs en légère baisse :

139 agents permanents au 1^{er} janvier 2024 (- 1,40 %)

93,69 ETP au 1^{er} janvier 2024 (+ 3,40 %)



42 %
Titulaires (+ 5 %)

58 %
Contractuels (- 3,3 %)



26 % Hommes

74 % Femmes



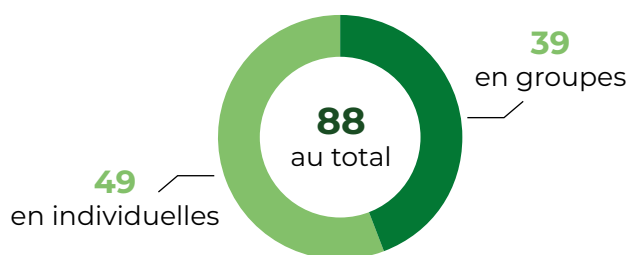
Formation SST

FOCUS FORMATION

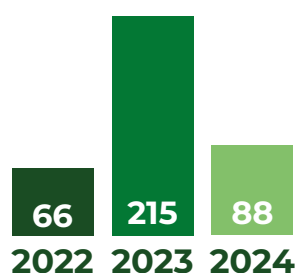
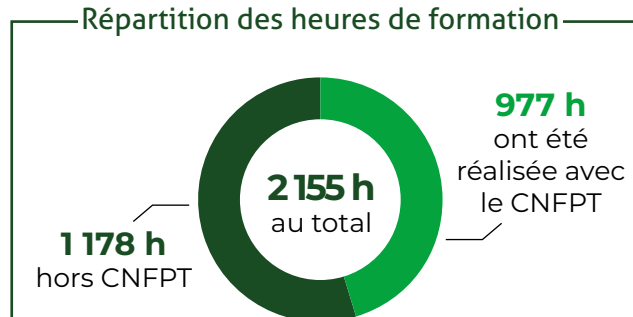
En 2024, nous avons privilégié l'organisation de thématiques groupées, conçues pour répondre aux besoins communs des agents et s'inscrire en cohérence avec les projets de services.

	Total d'heures de formation par service
Enfance-jeunesse (voir p.19)	1129,25
Ressources Humaines	69
Administration générale	413
Services techniques / Urbanisme	152,5
Secrétaires de mairies intercommunales	242
Actions sociales	29
Office de tourisme	61
École de musique	34
Relais Petite Enfance	12
Sports	14
Total d'heures	2 155,75

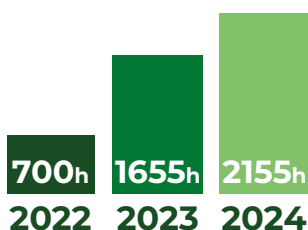
Répartition des actions de formation



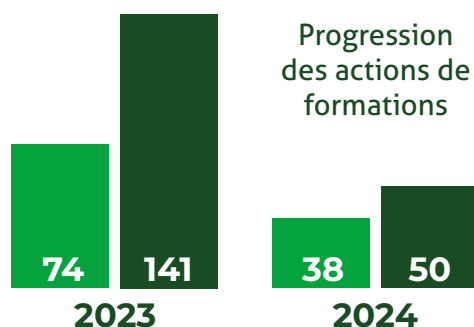
Répartition des heures de formation



Nombre total d'actions de formations réalisées



Volume d'heures de formation réalisées



Progression des actions de formations

■ CNFPT ■ hors CNFPT

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une Convention Territoriale Globale a été signée en mars 2023, afin de renforcer notre partenariat avec la Caf. Contractualisée de 2022 à 2026, la CTG permet de **consolider l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions transversales entre le service Actions sociales et le service Enfance jeunesse - Petite enfance.**

Élaborée à partir d'un diagnostic de territoire, elle se concrétise autour de quatre thématiques :

- Petite Enfance
- Jeunesse
- Familles et Parentalité
- Actions transversales (gouvernance - communication - coordination - animation de la vie sociale - inclusion).



22

Fiches actions ont été mises en œuvre afin de poursuivre le diagnostic du territoire et de répondre aux besoins existants et futurs



411 825 €

De bonus Caf ont été obtenus grâce à ces fiches actions



EN 2024 :

6 **Dossiers de demandes de subventions** ont été déposés dans le cadre de la CTG, pour un montant total de 185 845 € (répartis en investissement et fonctionnement)

35 **Dossiers de prestations de services** ont été déposés (ALSH - EVS - CLAS - Petite Enfance), pour un montant total de 888 075 €

4 **Comités techniques** et
1 **Comité de pilotage** ont été organisés

1 485 745 €



d'aides diverses
versées par la Caf



Réunion des directeurs.trices
des 9 sites périscolaires de la Covati

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE - PETITE ENFANCE



EN CHIFFRES

1 Directrice

1 Assistante
administrative

2 Coordonnateurs
(extrascolaire et périscolaire)

2 Animatrices
Petite enfance
(RPE - Guichet Unique)

90 Agents de terrain
Enfance jeunesse :
(agents d'animation, techniques et direction)

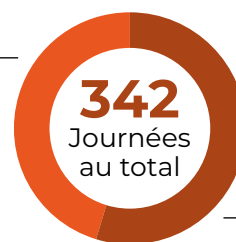
- 52 Agents annualisés
- 33 Agents en contrats courts
- 5 Agents mis à disposition par les communes

ACCUEILLIR ET FORMER LES JEUNES : UN CHOIX STRATÉGIQUE

La Covati fait le choix de **favoriser l'accueil et la formation de jeunes du territoire**, âgés de 14 à 17 ans, au cours de leur stage pratique BAFA et au cours de leur parcours scolaire (stages). Cette démarche vise à faire **découvrir et promouvoir les métiers de l'animation**, mais aussi à favoriser le sentiment d'appartenance au territoire. Elle permet une meilleure identification du rôle de la collectivité et peut permettre de repérer de futurs agents, formés à nos méthodes, ce qui représente un véritable avantage stratégique dans un **corps de métier en tension**.

Total de journées de formation à destination des jeunes du territoire en 2024

154 journées
d'accueil en
bénévolat
11 jeunes accueillis
pour valider leur
stage pratique
BAFA



188 journées
d'accueil de
stagiaires
11 jeunes accueillis
au cours d'un
cursus scolaire

UN MAILLAGE DE PARTENARIATS TOUJOURS PLUS ÉTOFFÉ

Ces partenariats s'inscrivent dans une volonté globale de **privilégier le local, en favorisant les associations et prestataires du territoire**. Cette démarche permet de faire des économies, de soutenir la vie locale et les acteurs qui dynamisent notre territoire, de renforcer le sentiment d'appartenance à ce territoire, mais aussi d'avoir une approche plus écologique (moins de déplacements). En 2024, cela représente 400 h d'animations réalisées par des partenaires, dont 44 associations sportives locales, réparties sur 176 animations, dont 66 sorties extrascolaires en journée. Ces animations ont profité à 1 400 enfants et jeunes en périscolaire ou extrascolaire.

PARTENARIATS 2024



400 h
D'animations
réalisées par
des partenaires



44
Associations
sportives locales



176
Animations
(dont 66 sorties
extrascolaires en journée)



1 400
Enfants et jeunes
en ont bénéficié



Jardin pédagogique - Pirouette Cacahuète

DÉTAIL DES TYPES DE PARTENARIATS :

Il existe différents types de partenariats. Du plus formel au plus occasionnel, chacun à son importance et apporte sa contribution, que ce soit par des ressources financières, matérielles ou humaines.



- **Les partenaires institutionnels** : Caf, Direction départementale de la jeunesse et des sports, Conseil départemental (MPI, ateliers jeunes), Pays Seine-et-Tille en Bourgogne (Contrat local de santé, CLEA). Ils nous apportent un soutien financier et nous proposent des actions de terrain pour les enfants et des actions de formation pour les agents.
- **Nos partenaires quotidiens** : mairies, écoles, représentants de parents d'élèves. Ils nous permettent de créer du lien, des projets, de mutualiser et optimiser les fonctionnements dans l'intérêt de tous.
- **Les partenaires éducatifs** : collège, maisons familiales, lycées, organismes d'éducatrices spécialisés (Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion, LesPep, Maison des Adolescents et de leurs parents, ADEFO, Université de Bourgogne, CMPP du Clos Chauveau, CIDFF).
- **Les organismes de formation** : Les Francas, UFCV, Aoreven. Pour la formation continue de nos agents.
- **Les autres structures d'accueil du territoire** : EPHAD d'Is-sur-Tille, Maison seniors Colibr'Is, Foyer médicalisé Les Eaux Vives. Pour du partenariat local favorisant le lien intergénérationnel et la sensibilisation aux handicaps.
- **Les associations locales** : sportives, culturelles, caritatives...
- **Les acteurs territoriaux permettant une éducation à l'environnement** : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (découverte de l'agro-pastoralisme), Compos'Terra (accompagnement au compostage dans les restaurants scolaires), SMOM (sensibilisation au tri des déchets), association Pirouette Cacahuète (jardin pédagogique), Réseau Natura 2000 et Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne (opération crapauds).
- **Les entreprises du territoire** : un partenariat a été mis en place avec le Groupe SEB, dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (don de matériel, intervention d'un chef dans les accueils de loisirs) et des places sont réservées dans nos établissements d'accueil du jeune enfant pour les grosses entreprises du territoire (Groupe SEB, Cordier, CEA Valduc).
- **Les producteurs locaux** : visites de fermes et/ou interventions de producteurs locaux dans les accueils de loisirs (La ferme au gré du temps, La ferme de Labergement, Le moulin de Bonvent, Les pêchés Calvinois).
- **Visites et mises à disposition d'équipements divers** : salles, gymnases, médiathèques, city stades, équipements sportifs ou culturels, visites de sites naturels, visite de la caserne des pompiers, de la Maison de la Forêt, de parcs de loisirs...



Accueil de loisirs de la Covati à Is-sur-Tille

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (VACANCES ET MERCREDIS)

Les accueils de loisirs ont poursuivi leur **politique d'inclusion des enfants en situation de handicap**, grâce à la mobilisation de moyens humains dédiés et à un travail de collaboration avec les écoles et les partenaires institutionnels concernés.

Cette dynamique d'inclusion s'est également traduite par une réflexion, avec les partenaires institutionnels, tels que la Caf et Jeunesse et Sports, pour **favoriser le départ en séjour de tous les enfants**, grâce à la mise en place de tarifs attractifs.

La Covati se distingue par sa **volonté d'offrir à ses jeunes des expériences authentiques et de les sensibiliser à leur environnement**, au sens large. Cela inclut le respect de la nature, mais aussi la valorisation de notre région et la découverte de notre tissu associatif local (voir page 15).

2024 EN CHIFFRES



2 Accueils de loisirs
Marsannay-le-Bois
& Is-sur-Tille

100
À Marsannay-le-Bois



106
À Is-sur-Tille



762
Enfants bénéficiaires



83 660 h

d'accueil dont :

- 8 622 h : Pour le Secteurs Jeunes
- 2 805 h : Pour les enfants en situation de handicap




+ 14 996 h
(68 664 h en 2023)

ANIMATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE AU COLLÈGE

Des **jeux de société et des jeux en bois** sont mis à disposition des élèves du collège Paul Fort d'Is-sur-Tille chaque midi. Un animateur du centre de loisirs est **présent sur place tous les jours** pour veiller à la bonne gestion du matériel, initier les jeunes qui le souhaitent à de nouveaux jeux de société et informer les collégiens sur les activités du Secteur Jeunes.

 **1** Animateur

 **30** Jeunes en moyenne accueillis par jour

 **270 h**

De présence au collège d'Is-sur-Tille, réparties sur 135 journées

TRANSPORT DU MERCREDI

La Covati a mis en place un système de transport afin de permettre aux enfants d'accéder à des activités de loisirs sur le territoire. Ce service profite non seulement aux **enfants inscrits dans notre centre d'Is-sur-Tille**, mais aussi à **l'école de musique de la Covati**, ainsi qu'à **13 associations du territoire**.

2 Animateurs

2 Minibus

80 Enfants bénéficiaires

1 Partenariat avec Escalé 21

AUTRES TYPES D'ACCUEIL PROPOSÉS



2 Stages nautiques

de 5 demi-journées, pour des groupes de 8 jeunes, à Villegusien-le-Lac



4 Séjours d'été

de 5 jours, pour des groupes de 12 jeunes, dans le Jura et à Grancey-le-Château



Stage au lac de Villegusien



Séjour à la Maison familiale de Grancey-le-Château



Repas de Noël à Marey-sur-Tille



129 632
Repas servis en 2024
→ 128 339 en 2023

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION



13 Agents de restauration et d'entretien annualisés
(complétés par d'autres petits contrats)



9 Accueils périscolaires
Spoy, Marcilly-sur-Tille, Lux, Saulx-le-Duc, Til-Châtel, Marsannay-le-Bois, Gemeaux, Villey-sur-Tille, Is-sur-Tille

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DE RESTAURATION

Le marché de restauration pour l'ensemble de nos 9 sites a été renouvelé en septembre 2024. Il a été attribué à l'entreprise **SHCB pour 3 ans**. Ce prestataire, avec qui nous travaillons de longue date propose une cuisine et adaptée aux besoins des enfants, dans le **respect de loi Egalim et du dispositif GEM-RCN**.

ORGANISATION DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

Le temps de pause méridienne est partagé entre **des temps de jeux et repos et le temps de repas**. Ces temps sont adaptés aux rythmes de chacun : les plus petits mangent plus tôt afin de repartir à l'école plus tôt pour une préparation à la sieste. **Le temps de repas est organisé en 1 ou 2 service/s, en fonction du nombre d'enfants fréquentant le site périscolaire**. Les agents accompagnent les enfants à table pour encourager la convivialité, l'autonomie et les échanges.

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les demandes des familles concernant la restauration scolaire sont en **constante augmentation**, même si la fréquentation stagne ou baisse dans certaines écoles. Nous sommes vigilants aux effectifs par site et adaptons en permanence le personnel, le matériel et l'usage des locaux, afin de **garantir les meilleures conditions aux enfants**. La Covati mutualise des locaux avec les écoles pour faciliter l'organisation des temps de repas, de jeux et de repos durant la pause méridienne.



+ 1 293
Repas servis en 2024

FORMATION DES AGENTS

En 2024, **tous les agents de restauration et directeurs de sites ont été formés aux méthodes HACCP**, un système permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les dangers concernant l'hygiène alimentaire. Les agents techniques ont également reçu des formations spécifiques à leur métier : gestes et postures, stockage des produits, techniques d'hygiène, secourisme, hygiène alimentaire.

La Covati accorde une attention particulière au renforcement des compétences pédagogiques de ses équipes.

Développer les compétences des directeurs/trices de sites et des agents d'animation est essentiel pour répondre aux besoins des jeunes et s'adapter aux évolutions de la société. Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) est un partenaire clé avec lequel la Covati mène **régulièrement des actions de formation** sur des sujets d'actualité. Celles-ci renforcent la confiance des agents et leur apportent les outils nécessaires à leurs missions quotidiennes.


1 129,25 h
Heures de formation

En 2024, le service Enfance Jeunesse cumule à lui seul 1 129.25 heures de formation, soit la moitié des heures totales dispensées cette année (voir statistiques sur la formation page 12).

Une part importante de ces heures de formation a été consacrée à l'**amélioration des compétences des agents de restauration**. L'accent a été mis sur la **maîtrise des normes d'hygiène et de sécurité** afin de renforcer leur expertise technique.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Covati poursuit sa politique de lutte contre le gaspillage alimentaire initiée en 2021. Plusieurs initiatives sont mises en place pour réduire les déchets : **pesée et tri des déchets**, mise en place de **composteurs**, **partenariats avec les Restos du Cœur**, mais aussi animations ludiques destinées à sensibiliser les enfants.



Pique-nique de fin d'année - RPE

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les deux animatrices du RPE accompagnent professionnellement les assistant(e)s maternel(le)s du territoire par le biais de temps d'éveil collectifs, de temps d'information et de formations en soirée. Elles informent les assistant(e)s maternel(le)s et les familles en matière de droit du travail.

30 Assistant(e)s maternel(le)s ont participé aux temps d'éveil collectifs

94 Enfants ont participé aux temps d'éveil collectifs

109 Temps collectifs proposés

85 Familles ont bénéficié d'un accompagnement contractuel

29 Assistant(e)s maternel(le)s ont bénéficié d'un accompagnement contractuel

LE GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique est le point d'entrée unique pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil (collectif ou individuel). Il permet l'observation des conditions d'accueil locales du jeune enfant.

180 Familles à la recherche d'un mode d'accueil

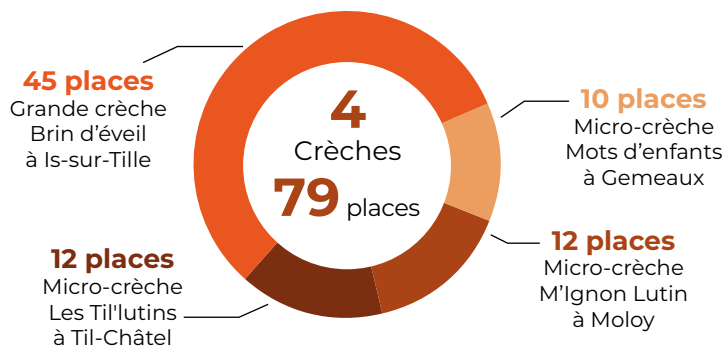
80 Familles à la recherche d'informations sur les différents modes de garde

42 Familles à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e)

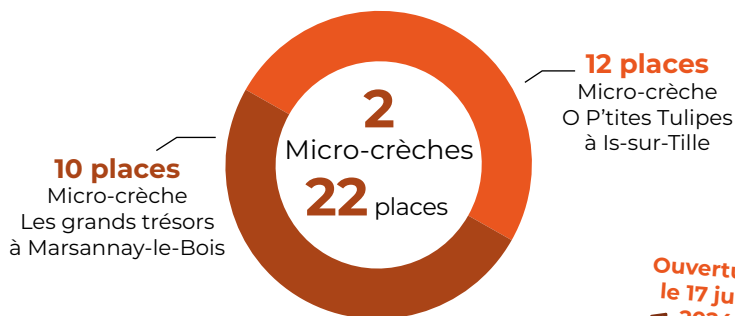
58 Familles à la recherche d'un accueil collectif

LES CRÈCHES DU TERRITOIRE

Crèches gérées par l'ADMR (par délégation)



Crèches privées



Ouverture le 17 juin 2024

Nombre de	Is-sur-Tille	Gemeaux	Moly	Til-Châtel
jours d'ouverture en 2024	223	229	228	122
heures facturées	73 041	21 343	20 183	7 242
familles	84	20	22	14
enfants	95	24	22	15

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU TERRITOIRE

85

Assistant(e)s maternel(le)s

276

Places d'accueil (taux en baisse)

Communes sans assistant maternel :

Vernot, Tarsul, Pichanges, Crécey-sur-Tille, Avelanges



2024 EN CHIFFRES



124 Affiches

24 Plaquettes

8 Livrets

2 Magazines

6 Covati infos

1 Rapport d'activité



Le travail d'**harmonisation de l'identité visuelle de la Covati**, entamé en 2023, a été poursuivi en 2024. Nos supports de communication existants ont été mis à jour et de nouveaux ont été créés pour une meilleure visibilité auprès du grand public : **flocage des véhicules et des barnums, créations de panneaux, de banderoles, de kakemonos...**



Une réflexion sur la communication interne a été engagée, résultant sur la création d'**un livret d'accueil** pour les nouveaux agents. **Une charte des associations** a été réalisée, afin de rappeler aux associations bénéficiaires d'une subvention leurs obligations de communication, mais aussi les autres modalités de soutien qu'offre la Covati.

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE



1 Compte LinkedIn

3 Chaînes Youtube
(Covati, Office de tourisme et
École de musique)

2 Comptes Facebook

1 Compte Instagram



2 Sites internet



Site internet
de la Covati



Site internet
de l'office de
tourisme

Statistiques des réseaux sociaux

- Page Facebook Covati
- Page Facebook Office de tourisme
- Compte Instagram de l'Office de Tourisme

Nombre de publications

308	(267 en 2023)
313	(244 en 2023)
46	(38 en 2023)

Nombre d'abonnés

2 395
2 163
187

Nouveaux abonnés

+ 254
+ 130
+ 52



Facebook de
l'Office de tourisme



Facebook
de la Covati



Instagram de
l'Office de tourisme



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

En 2024, le dispositif CLAS pour les écoles élémentaires, a comptabilisé **177 inscriptions**, aide aux devoirs et ateliers culturels confondus, soit 39 de plus qu'en 2023.

Sur l'année scolaire 2023-2024, **104 enfants différents** ont bénéficié de séances d'aide aux devoirs et d'ateliers culturels, tels que l'initiation à la langue des signes, à la couture ou encore la réalisation d'un roman photos.

Au premier trimestre de l'année 2024-2025, 44 enfants ont été inscrits au CLAS, dont 15 qui n'en avaient pas bénéficié les années précédentes.



133

Enfants bénéficiaires sur l'année 2023-2024

	(Année scolaire 2023-2024) Janvier à mai	(Année scolaire 2024-2025) Octobre à décembre	
Ateliers culturels	79	Pas d'atelier avant janvier	79
Aide aux devoirs	54	44	98
Total	133	44	177

Les séances d'aide aux devoirs du dispositif sont encadrées par **un réseau de 27 bénévoles** investis auprès des enfants des **10 différents sites élémentaires** sur lesquels le dispositif est mis en place. Les ateliers culturels et/ou sportifs sont quant à eux proposés par des intervenants spécialisés dans leur domaine.

Les bénévoles sont conviés à **3 réunions annuelles**, afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques et bénéficient d'**une formation dans l'année**.

27 

Bénévoles

3 

Réunions par an

ACTIVITÉS FAMILLES

Le service Actions sociales propose de nombreuses activités à destination des familles : activités parents-enfants, temps réservés aux adultes (café parents, cercles de mamans, ateliers à thèmes...), et activités intergénérationnelles (avec les séniors).

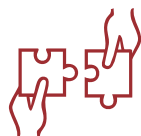
Activités Familles



113

Participants
soit 50 familles venant
de 14 communes du territoire

Activités Parents-enfants



16

Ateliers proposés :
72 participants
(enfants et parents)



Monsieur Carnaval à l'esplanade des Capucins

CARNAVAL

250 participants de tous âges ont profité d'une animation Carnaval coorganisée avec le service Enfance-jeunesse : activités ludiques, goûter, défilé dans les rues d'Is-sur-Tille, et embrasement de Monsieur Carnaval.

ESPACE DE VIE SOCIALE

Une démarche de remobilisation des habitants du territoire a été initiée en 2024 afin de (ré)investir l'Espace de Vie Sociale. Ainsi, **12 mamans du territoire** se sont retrouvées à 6 reprises afin d'échanger, de **mettre en place des projets** et de participer à des manifestations portées par la collectivité, dont la préparation du salon familles.

SOIRÉE PISCINE

Pour la 2^e année consécutive, les services Sports et Actions sociales ont coorganisé une soirée festive au sein de la piscine intercommunale, à Is-sur-Tille, pour clôturer la saison estivale.

400 participants, dont plus de la moitié était venus en famille, ont ainsi pu se retrouver autour de séances d'aquagym, d'une structure gonflable, d'une initiation au hip hop et d'une projection de film animée par l'association Cinécyclo.

SALON FAMILLES

La Covati, via son EVS, a organisé son **1^{er} salon destiné aux familles du territoire**.

547 participants (296 adultes et 521 enfants) ont pu échanger avec des professionnels, participer à des conférences ou à des ateliers et partager des moments de jeu en famille. Ils ont également été sensibilisés aux risques d'accidents domestiques grâce à la présence de l'Organisme Calyx et de sa maison géante.



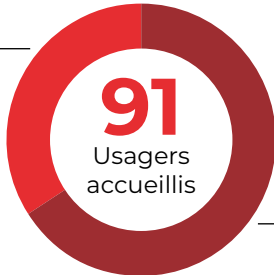
BUS NUMÉRIQUE

Le bus numérique itinérant a été mis en service en octobre 2023, en complémentarité de l'espace numérique de la mairie d'Is-sur-Tille. Le bus propose des ateliers gratuits, avec ou sans rendez-vous, dans les 22 autres communes du territoire. Les séances sont animées par un conseiller numérique.

 **22**
Communes

 **1 200h**
De présence

31
Pour des problèmes spécifiques
(activation carte sim, mise à jour...)



60
En formation
(généalogie sur le web, découverte de la messagerie, montage)



Un stand numérique a également été proposé lors du salon famille du 6 avril, en lien avec le service Sports de la Covati et les agents numérique de la ville d'Is-sur-Tille.

ACTIVITÉS SÉNIORS



Nombre d'activités



Nombre de participants

	Nombre d'activités	Nombre de participants
Ateliers cuisine	15	229
Activ'partage	10	69
Sorties séniors	6	68
Ateliers FAPA	7	66
Activ'conduite	1	5
Conférences	2	43
Aquagym	12	18
Musicothérapie	2	8
Bistrots musicaux	4	93

 **47**

Activités

 **599**

Participants au total



RÉSEAU BÉNÉVOLES

Visite de bénévoles à domicile

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati est attentive au bien-être des séniors. Elle s'est fixée pour priorité de **rompre l'isolement et de maintenir le lien social**, par le biais de visites régulières, au domicile des plus isolés.



10

Bénévoles ont visité 11 personnes isolées du territoire

ATELIER THÉÂTRE

Une troupe de théâtre séniors a vu le jour en 2024, grâce au soutien du GIE IMPA. **La troupe « Les Gens qui sèment »**, composée de **11 retraités du territoire**, a écrit ses propres créations, avec l'aide d'une comédienne professionnelle. Une tournée de 9 représentations, dans les communes de la Covati, a permis aux comédiens amateurs de présenter le fruit de leur travail devant un public enthousiaste. Ce projet a permis aux participants de **développer leur confiance en eux, de maîtriser leurs émotions, de prendre conscience de leur corps et de s'exprimer avec aisance**. Plus qu'une aventure artistique, cette expérience humaine unique leur a offert des souvenirs qu'ils ne sont pas près d'oublier.



9

Représentations



8

Comédiens séniors



Concert des p'tits bouts - Festival Cov'Artistes



21 Enseignants



258 Élèves
Issus de 28
communes



44 Évènements*



4946 Spectateurs

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE EN RÉSEAU

L'école de musique **Les 1000 & une notes** rayonne sur la Covati en proposant des concerts et des interventions artistiques dans les communes. Ces concerts sont l'occasion pour les élèves de se produire devant un public toujours chaleureux. Grâce à la **convention de partenariat établie avec la Communauté de Communes Tille et Venelle**, l'école de musique propose des enseignements à Selongey et des concerts jusqu'à la salle de l'Abreuvoir à Salives.

UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE RICHE

L'école de musique accueille **enfants et adultes, sans distinction d'âge ou d'expérience**. Il est possible d'apprendre et de se perfectionner auprès des enseignants sur l'ensemble des instruments à vents ou à percussion composant un orchestre d'harmonie ou d'apprendre la guitare, le piano ou l'accordéon. Les pratiques collectives proposées vont **de la chorale au groupe de musiques actuelles, en passant par l'orchestre d'harmonie ou la Batucada** (orchestre de percussions). L'école de musique, en plus d'une formation musicale complète, propose également des **ateliers arts du cirque** et **théâtre**. Ces disciplines permettent des passages d'un art à l'autre et enrichissent les concerts par des propositions artistiques transversales.

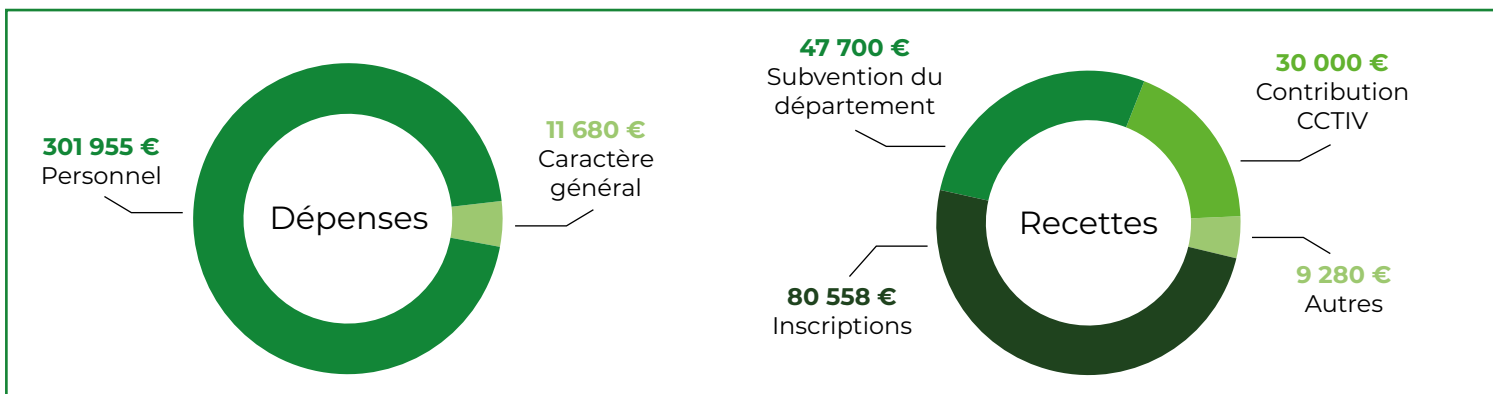
*dont Cov'Artistes, École de musique en Balade, Concerts des classes.



NOUVEAUTÉ 2024 :

Création d'une classe de MAO (Musique Assistée par Ordinateur), à partir de 11 ans, le vendredi de 18 h à 19 h à la maison des associations de Selongey.

BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE



LE CLEA (Contrat local d'éducation artistique)

Le CLEA est co-porté par le Pays Seine-et-Tille en Bourgogne et la Covati, en partenariat avec le Département de la Côte-d'Or et l'Éducation nationale et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



Financement de la DRAC à hauteur de **20 000 €**



8 projets + **2** soutiens aux CHAT (classes à horaires aménagés théâtre)



501 enfants ont bénéficié d'un projet CLEA en 2024



Projets répartis sur **12** communes du territoire (Pays Seine-et-Tilles*)



Journée de prévention routière à l'école de Saulx-le-Duc



186

Enfants ont bénéficié de cette journée de formation



1

RPI : Pichanges, Spoy, Gemeaux



3

Écoles : Til-Châtel, Marcilly-sur-Tille, Anatole France à Is-sur-Tille

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

Notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) étant habilité à utiliser l'**outil pédagogique Mobilipass*** depuis 2023, nos communes peuvent faire bénéficier leurs écoles d'une journée de formation à la prévention routière. Cette journée, coanimée par notre ASVP et notre éducateur sportif, est composée d'**une partie théorique** et d'**une partie pratique, à vélo**, sur piste cyclable.

Les enfants et les enseignants sont séduits par ce dispositif ludique et par la qualité des ateliers proposés.

*L'ensemble pédagogique Mobilipass est une réalisation des associations Prévention Routière et Assurance Prévention.



Savoir rouler à vélo

SPORT DANS LES ÉCOLES

La Covati co-organise des interventions sportives dans et avec les écoles élémentaires de son territoire, en accord avec l'Éducation nationale.

En 2024, les écoles de: Is-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Spoy, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Chaignay Gemeaux, Til-Châtel, Lux, Épagny, Villey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Pichanges, ont bénéficié de ces interventions.



10 Écoles

13 Sites



19 Classes

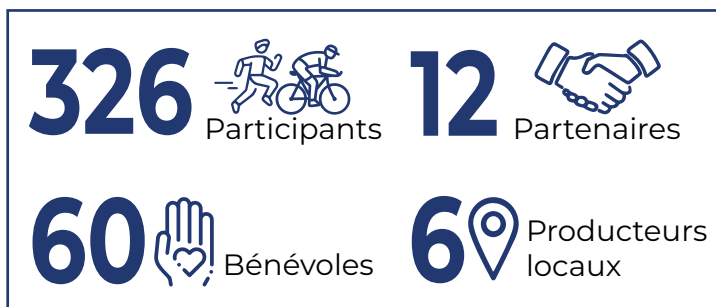
479 Élèves

BIKE & RUN 2024

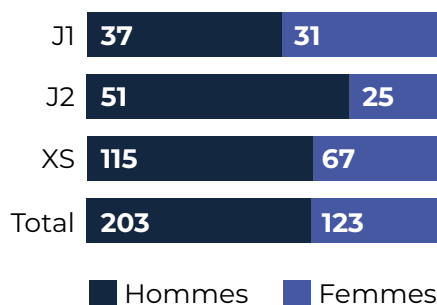
Le Bike & Run de la truffière rencontre chaque année plus de succès !

Cette année **326 participants**, adultes et enfants, se sont testés en binômes lors de cette compétition s'inscrivant dans le challenge régional de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon.

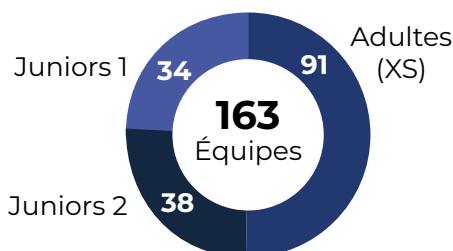
Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le vélo, en équipe de 2, avec un seul VTT.



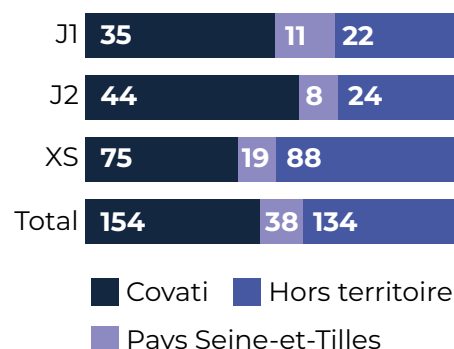
Répartition hommes-femmes




Répartition des équipes par catégorie




Provenance des participants







PISCINE
CHIFFRES CLÉS




25
Salariés
(MNS-BNSSA-
caisse-technique)



14 636
Entrées



OUVERTURE
Du 25 mai au
1^{er} septembre



1 284 h
de leçons

615 Enfants ont bénéficié des ateliers savoir-nager
Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})



PARCOURS D'ORIENTATION

3 PARCOURS Crecey-sur-Tille, Is-sur-Tille et Marsannay-le-Bois.

Organisés tous les ans, d'avril à septembre, depuis 2021, **ces parcours sont gratuits et accessibles** librement, en téléchargement depuis le site de la Covati. Chaque parcours a une durée limitée dans le temps et a lieu dans une commune différente. Les communes changent chaque année, afin que chacun puisse (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis, de façon ludique.





SOP 2024



700

Élèves de cycle 3

JOP 2024



500

Élèves de cycle 2

Une **Semaine Olympique et Paralympique** a été organisée sur le territoire de la Covati, à quelques semaines du début des Jeux de Paris 2024, en partenariat avec l'Éducation Nationale et la ville d'Is-sur-Tille et avec l'aide précieuse des associations sportives locales. Le programme débutait par un défilé aux couleurs de leurs établissements, suivi d'une cérémonie d'ouverture officielle. Huit compétitions étaient proposées, chacune accompagnée d'une **sensibilisation au handicap, afin de favoriser l'inclusion et la prise de conscience**. La journée se concluait par une cérémonie de clôture, avec une représentation de la chorégraphie officielle des Jeux de Paris (apprise en amont), et un goûter composé de produits locaux.

Dans la foulée, la Covati a proposé un projet axé sur la thématique **"manger-bouger"**, en lien avec l'Éducation Nationale, le Pays Seine-et-Tilles, le District de Football de Côte-d'Or et les clubs de football locaux. Cette **Journée Olympique et Paralympique** incluait un parcours de Golf-Foot pour l'activité physique et des ateliers pour sensibiliser les enfants à l'alimentation favorable à la santé.



Chaque classe participante a reçu une médaille, conçue et réalisée artisanalement par l'Atelier Fa-Sol (Saulx-le-Duc).



16

Écoles concernées par les projets olympiques :

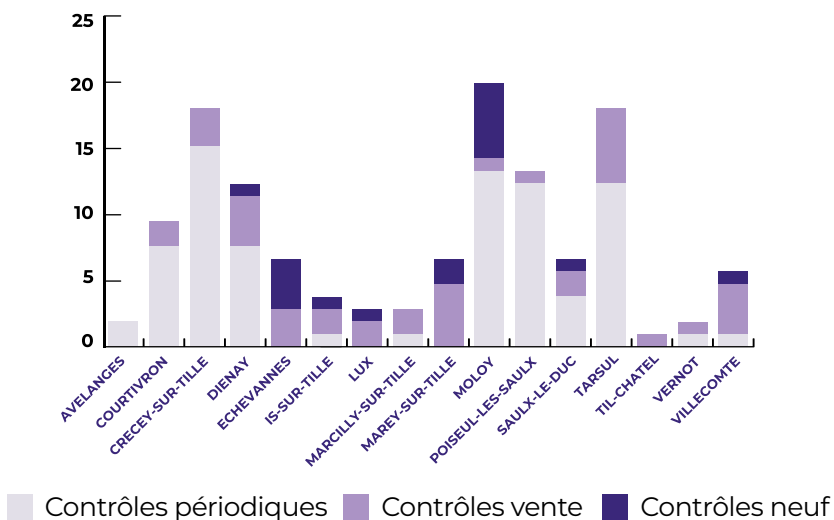
Is-sur-Tille (Anatole France et Sainte Jeanne d'Arc), Lux, Pichanges/Gemeaux/Spoys, Marey-sur-Tille/Villey-sur-Tille, Marsannay-le-Bois/Chaignay, Marcilly-sur-Tille, Til-Châtel, Saulx-le-Duc, Lamargelle, Savigny/Épagny.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le **contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des installations** d'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le territoire. Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de Communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) et Tille et Venelle (CCTIV) afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux de Clénay-Saint-Julien.

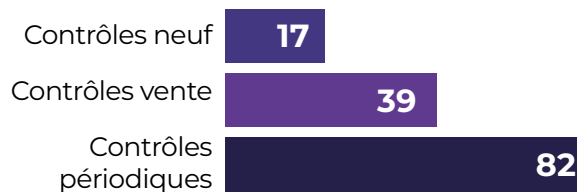
Répartition des contrôles réalisés par commune sur le territoire de la Covati en 2024



Montant de la redevance des prestations du SPANC sur le territoire de la Covati

Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	110 €
Contrôles de conformité de la conception et de la réalisation de l'installation	145 €
Plus-value pour contre-visite dans les cas prévus au règlement	75 €

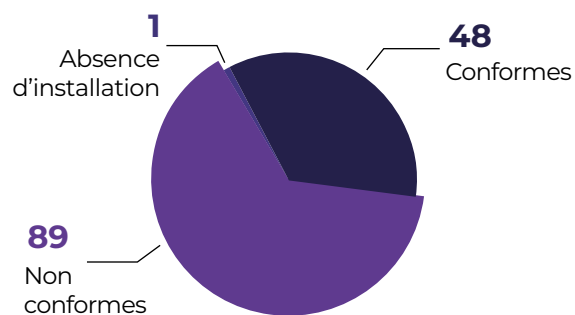
Nature des contrôles réalisés sur le territoire de la Covati en 2024



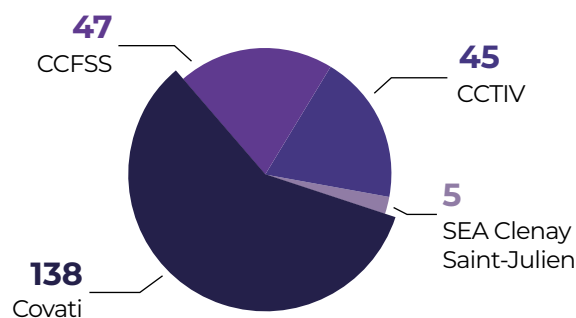
235

Contrôles réalisés en 2024 (169 en 2023)
Dont 138 sur le territoire de la Covati

Résultat des contrôles du SPANC sur le territoire de la Covati en 2024



Répartition des contrôles réalisés en 2024 par territoire





TRAVAUX DE VOIRIE ZAE DE TIL-CHÂTEL

Les travaux de création d'une voirie d'accès à la Zone d'Activité Seuil de Bourgogne à Til-Châtel, initiés en 2023, se sont achevés en 2024.

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Travaux de voirie	Bongarzone	273 656,40 €
Maîtrise d'œuvre	BETP	26 048,00 €
Autres dépenses (géotechnique, détection réseaux, etc.)		4 090,00 €
Total		303 794,40 €

TRAVAUX À LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Un nouveau système de filtration à billes de verre a été installé à la piscine intercommunale, afin d'assurer une eau plus limpide et diminuer le développement des algues. Une rampe d'accès a été installée pour faciliter l'accès aux douches et aux sanitaires pour les personnes à mobilité réduite. Le chauffe-eau alimentant les douches a également été remplacé.

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Changement du médian filtrant par des billes de verre	Aquapro Services	14 388,00 €
Réalisation d'une rampe d'accès PMR	Serrurerie Begin	3 342,00 €
Remplacement d'un chauffe-eau	Chauffage sanitaire Vaillaut	1 308,24 €
Total		19 038,24 €



Voirie d'accès à la ZAE de Til-Châtel



Seuils décalés à l'aérodrome de Til-Châtel

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À L'AÉRODROME DE TIL-CHÂTEL

De nouveaux « seuils décalés » ont été installés sur les pistes de l'aérodrome afin de répondre aux exigences de la sécurité aérienne. Ces aménagements visent à améliorer la sécurité des vols, en indiquant aux pilotes à partir de quel point ils peuvent entamer leur atterrissage.

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Réalisation de seuils décalés	Lacruche Fils	8 265,60 €
Remise en peinture des délimitateurs de piste	Traconet	2 220,00 €
Total		10 485,60 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2024

Un accord-cadre pour les travaux d'entretien de la voirie communale et communautaire est en cours depuis 2022.

Dépenses 2024 (TTC) :

Lot n°1 : Travaux d'entretien des abords (fauche, débroussaillage, etc.)	Pierre-Yves Lambert	12 734,12 €
Lot n°2 : Travaux de traitement de surface des voiries (point à temps, etc.)	Roger Martin	17 958,00 €
Lot n°3 : Signalisation horizontale	Signature	5 977,02 €
Total		36 669,14 €



Accueil de la Maison France Service

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU SIÈGE DE LA COVATI

D'importants travaux de rénovation ont débuté en septembre 2024, au siège de la Covati, afin d'y réintégrer la Maison France Services, délocalisée depuis plusieurs années au CCAS d'Is-sur-Tille. Les travaux de remplacement des chéneaux du bâtiment, débutés en 2023, se sont quant à eux poursuivis en 2024, pour un montant de 30 924 € TTC. Ces derniers ont été réalisés par l'entreprise IS Couverture.

Plan de financement :

Conseil départemental	47 117,00 €
État	62 823,00 €
Covati	47 118,00 €
Total	157 058,00 €

Détail des prix et entreprises retenues (HT) :

Lot 01 : Désamiantage, déplombage	VALGO	13 990,00 €
Lot 02 : Démolition, maçonnerie	AC batiment	22 662,80 €
Lot 03 : Cloisonnement, doublage et plafond	Bonglet	23 532,55 €
Lot 04 : Menuiseries intérieures bois	Millière	25 191,59 €
Lot 05 : Peinture, revêtements muraux	Bonglet	8 101,90 €
Lot 06 : Revêtements sols et faïences	SIA revetement	6 816,25 €
Lot 07 : Électricité courant fort-courant faible	GL élec	13 944,00 €
Lot 08 : Plomberie, sanitaires	SARL Sellenet	14 937,68€
Maîtrise d'œuvre et architecte	TRACOR, Roussel	20 850,00 €
Autres Dépenses (diagnostic plomb et amiante, contrôle technique, CSPS)	Athome diagnostic, SOCOTEC	7 040,00 €
Total		157 058,00 €



Micro-crèche de Til-Châtel

FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MICRO-CRÈCHE DE TIL-CHÂTEL

Les travaux de construction de la micro-crèche sur la commune de Til-Châtel, débutés en 2023, se sont achevés en avril 2024, après 7 mois de travaux.

Plan de financement :

Conseil départemental	155 000,00 €
Caf	148 480,00 €
État	97 802,00 €
Covati	101 247,51 €
Total	502 529,51 €

Urbanisme

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Commune	DP	PC	CU	PD	PA	Total
Chaignay	27	12	2	-	-	41
Diénay	22	3	-	-	-	25
Épagny	15	5	1	-	2	23
Gemeaux	25	11	1	-	-	37
Is-sur-Tille	96	33	2	1	-	132
Lux	16	7	3	-	1	27
Marcilly-sur-Tille	43	14	1	-	3	61
Marsannay-le-Bois	23	2	1	-	-	26
Saulx-le-Duc	5	5	-	-	-	10
Spoy	14	1	-	-	-	15
Til-Châtel	49	21	3	-	1	74
Villecomte	5	2	-	-	-	7
Total	340	116	14	1	7	478

Depuis sa mise en place en 2015, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Covati vérifie la conformité des projets d'urbanisme avec la réglementation en vigueur sur le territoire. L'instruction est réalisée par la Covati pour les 12 communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

478 Dossiers instruits en 2024
(416 en 2023)



DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
CU : Certificat d'urbanisme

PD : Permis de démolir
PA : Permis d'aménager



Découverte des s

4 Événements grand public organisés par l'Office de tourisme

- **Train des lavières en fête** (Is-sur-Tille, 08/06)
- **Marché nocturne et fête de la musique** (Gemeaux, 28/06)
- **Marché nocturne** (Courtivron, 20/09)
- **Fête de la Truffe et des Papilles** (Is-sur-Tille, 12/10)



Animations régulières

Nombre de participants aux animations régulières proposées par l'Office de tourisme en 2024

Visites commentées de l'orgue d'Is-sur-Tille (tous les lundis en période estivale)	64
Visites guidées de l'église de Gemeaux (tous les mardis en période estivale)	16
Initiations au jeu de quilles (tous les mercredis en période estivale)	104
Visites thématiques d'Is-sur-Tille (tous les jeudis en période estivale)	33



Animations ponctuelles

Nombre de participants aux animations ponctuelles proposées par l'Office de tourisme en 2024

3 Sorties nature	82
2 Visites guidées du camp américain	26
1 Concours des espaces fleuris	33
1 Sortie de découverte des savoir-faire locaux	14
1 Dégustation vin-truffe à l'occasion de la Fête de la Truffe et des Papilles	46
2 Animations à la truffière pilote d'Is-sur-Tille	22

Exposition des Bidouilleurs



ANALYSE DES DONNEES DE L'ACCUEIL

Une baisse de 13,5 % (personnes au guichet) a été enregistrée en comparaison avec l'année 2023. Ceci s'explique par de mauvaises conditions météorologiques notamment sur la période estivale. Le nombre de visiteurs a augmenté en octobre, la période automnale étant de plus en plus plébiscitée.

En 2024, les demandes enregistrées ont principalement porté sur **les incontournables***.

*Le Creux Bleu de Villecomte, les parcours historiques de la Covati et les sentiers de randonnée.



Le savoir-faire - Les carrières d'Is-sur-Tille

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ L'OFFICE DE TOURISME EN 2024

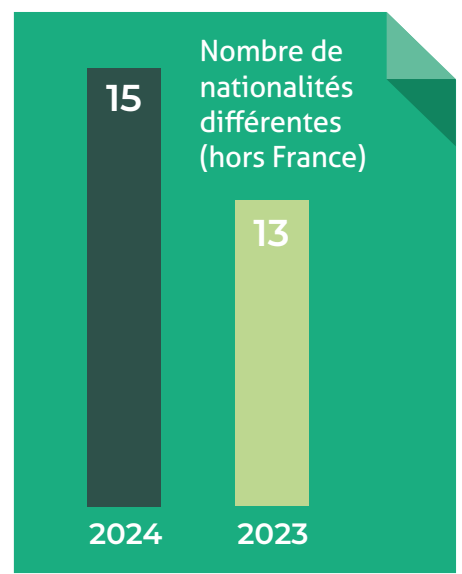
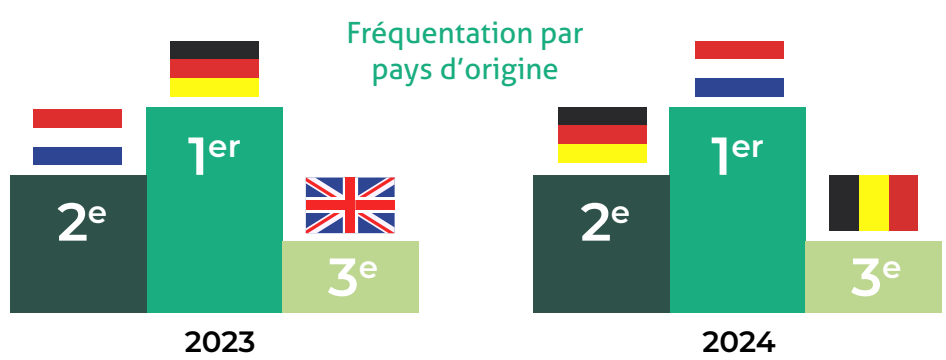
Les personnes résidant en France provenaient principalement de la **Côte-d'Or**. Arrivent en seconde position des visiteurs en provenance de la **Haute-Marne**, puis de **Meurthe** et **Moselle**. En 2022, le département de la Côte-d'Or arrivait également en première position, suivi du département de la Haute-Marne, puis de Paris.

Fréquentation par département d'origine

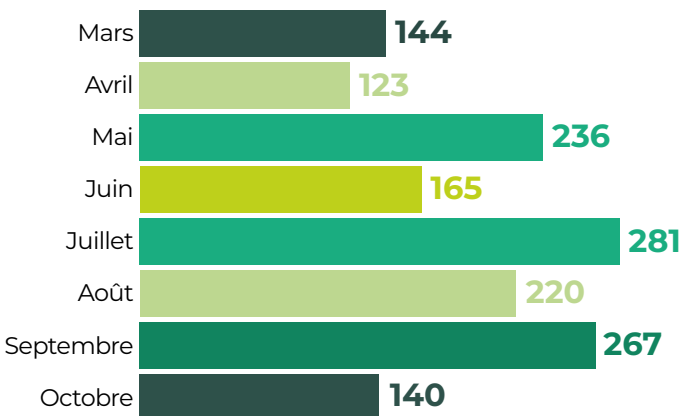


Plusieurs **nationalités étrangères** ont fréquenté l'Office de tourisme en 2024 (15 pays représentés hors France en 2024, contre 13 en 2023 et 17 en 2022).

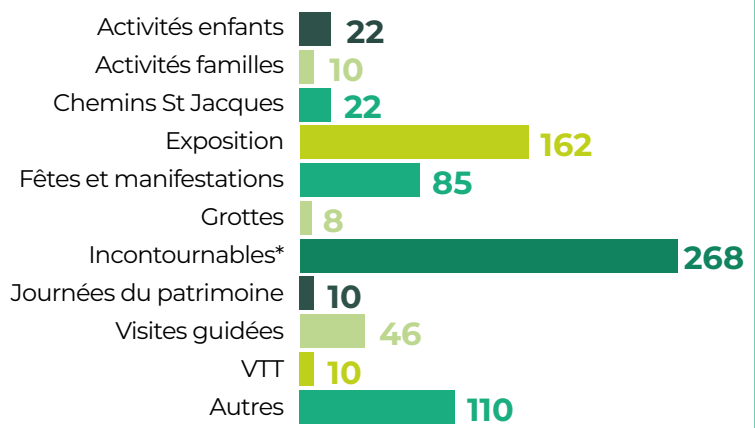
À noter que les Allemands et les Belges se sont largement déplacés sur notre territoire.



Fréquentation au guichet (en nombre de personnes)



Principales demandes enregistrées





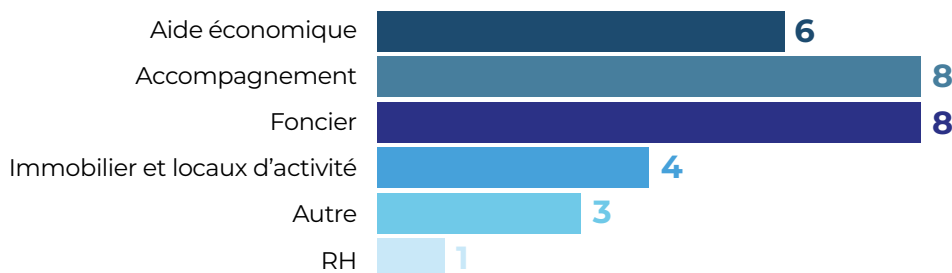
UNE ANNÉE DE RENCONTRES

Depuis 2022 la Covati a initié une démarche d'accompagnement des entrepreneurs du territoire.

10 personnes en création ou reprise d'une activité économique ont été accompagnées en 2024. La majorité des demandes concerne l'immobilier et les locaux d'activité. En seconde place viennent les demandes portant sur les aides économiques.

20 entreprises déjà existantes ont été accompagnées en 2024. Les principales demandes étaient en lien avec le foncier et les aides économiques.

Types de demandes en cours



GESTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'année 2024 a été marquée par la fin de **l'inventaire** (en application de l'article L318-8-2 du code de l'urbanisme) répertoriant les activités économiques présentes au sein des ZAE.

La mise en place de la feuille de route opérationnelle visant à optimiser l'activité économique de ces Zones d'Activités Economiques a également été poursuivie. Un premier petit-déjeuner d'entreprises avec des chefs d'entreprise de la ZA des Champs Bezançon et des Champs Blancs a été organisé.

La Covati continue d'alimenter **trois outils de suivi** permettant d'aider à la décision et au développement du territoire :

- **2 outils de Système d'Information Géographique** (QGIS et VMAP) assurant le suivi de tous les projets en cours au moyen de différents fonds de carte.
- **1 outil de Gestion Relation Client** (ou CRM) permettant d'intégrer tous les échanges avec les porteurs de projets mais aussi avec les entreprises déjà existantes.



La Covati a participé à **4 réunions du Réseau économique territorial** et à **un salon "Créer demain" organisé par l'AER** visant à échanger des actualités phares du développement économique avec des développeurs économiques, des représentants de l'État et de la Région et les chambres consulaires.

Le service Développement économique a aussi participé au **forum de l'emploi et des carrières** coorganisé avec le club entrepreneur du Pays Seine-et-Tilles, la ville d'Is-sur-Tille et France Travail.



ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ (COWORKING)

La Covati a été retenue dans le cadre de **l'appel à projet "1 001 gares"** afin de réaménager les anciens locaux de la gare de Marcilly-sur-Tille en espace de coworking.

- 1 bureau fermé de 26 m²
- 1 bureau accès PMR ouvert de 23 m²
- 8 bureaux en milieu ouvert de 65 m²
- 1 salle de réunion de 22 m²
- 1 espace de convivialité (kitchenette, espace détente)

D'importants travaux d'accessibilité, de rénovation des menuiseries extérieurs et de rénovation de l'intérieur du bâtiment ont été réalisés par la SNCF au printemps-été 2023. La Covati a ensuite procédé à la réalisation de travaux d'aménagement des locaux : électricité, revêtements de sols et murs, installation des sanitaires, etc. L'espace de coworking a été mis en fonctionnement en juin 2024.

La réservation se fait en ligne, avec un système de **forfait à l'heure ou au mois**. L'accès aux bureaux s'effectue grâce à un code sécurisé. L'espace peut être visité avant la location.



Depuis sa mise en service, l'espace a été loué par **3 entreprises** dont 1 individuelle, située sur le territoire et 2 autres dont le siège social est basé à Lyon.

MOBILITÉ

Un travail de réflexion est en cours sur ce sujet qui concerne plusieurs services de l'intercommunalité.

En décembre, les services Actions sociales et Développement économique et touristique ont participé à une réunion coorganisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Conseil départemental, sur la mobilité en Côte-d'Or. Cette réunion a permis d'obtenir des données chiffrées concernant notre bassin de population et de mieux **appréhender les difficultés des habitants non véhiculés**.

Le service Développement économique et touristique a également participé à un comité de pilotage avec le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, SNCF Gares et Connexions et les communautés de communes de la Plaine Dijonnaise, de Norge et Tille du Mirebellois et Fontenois, de Tille et Venelle et de Forêt Seine et Suzon.

Ce comité avait pour but la signature d'un Contrat Opérationnel de Mobilité, défini par la région, devenue cheffe de file des mobilités. Ce contrat, conclu pour une durée de 3 ans, vise à définir les modalités de l'action commune avec les signataires, mais surtout à coordonner les parties prenantes de la mobilité du bassin.





**Communauté de communes
des vallées de la Tille et de l'Ignon**

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
covati@covati.fr

www.covati.fr